



L'Arménie et Byzance Histoire et culture

Éditions de la Sorbonne

Les Arméniens de l'Empire en Orient de Constantin X à Alexis Comnène (1059-1081)

Jean-Claude Cheynet

DOI : 10.4000/books.pSORBONNE.1794
Éditeur : Éditions de la Sorbonne
Lieu d'édition : Éditions de la Sorbonne
Année d'édition : 1996
Date de mise en ligne : 30 octobre 2015
Collection : Byzantina Sorbonensia
ISBN électronique : 9782859448240



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

CHEYNET, Jean-Claude. *Les Arméniens de l'Empire en Orient de Constantin X à Alexis Comnène (1059-1081)* In : *L'Arménie et Byzance : Histoire et culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Sorbonne, 1996 (généré le 09 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/psorbonne/1794>>. ISBN : 9782859448240. DOI : 10.4000/books.pSORBONNE.1794.

Ce document a été généré automatiquement le 9 mai 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Les Arméniens de l'Empire en Orient de Constantin X à Alexis Comnène (1059-1081)

Jean-Claude Cheynet

- 1 L'objet de cette communication n'est pas de reprendre les excellents travaux de K. Yusbashian et de V. A. Arutjunova sur l'administration byzantine dans les territoires arméniens conquis par l'Empire¹, mais de déterminer la politique de Constantinople envers les Arméniens établis dans l'Empire et notamment leur emploi dans des fonctions officielles dans les provinces d'Orient, de la Mer Noire au duché d'Antioche.
- 2 Le premier point est de définir ce qu'on entend par Arménien vivant dans l'Empire. Si on considère les ouvrages de N. Adontz², de P. Charanis³ ou même celui plus récent de A. Kazhdan⁴, toute famille ayant pour ancêtre un émigré arménien devrait être prise en compte : la dynastie Macédonienne est souvent considérée comme « arménienne » puisque du sang arménien coulait dans les veines de son fondateur, Basile. Il nous semble qu'au bout de deux ou trois générations, l'intégration était accomplie au point que le comportement de ces Arméniens ne différait pas de celui du reste de l'aristocratie, à moins qu'ils ne soient restés en contact permanent avec un milieu où vivaient de nombreux Arméniens. Ainsi, il n'apparaît pas que les empereurs Macédoniens, à partir de Léon VI, aient favorisé les Arméniens en raison d'une quelconque solidarité ethnique⁵.
- 3 Appliquant nos critères aux familles du XI^e siècle tenues pour « arméniennes », nous ne prendrons pas en compte les Tornikioi et les Tarônitai, mais nous conserverons les Brachamioi qui, nous semble-t-il, résidaient dans le duché d'Antioche où étaient stationnées en permanence plusieurs garnisons composées de soldats d'origine arménienne⁶ d'autant plus que Matthieu d'Édesse insiste sur l'origine arménienne du père et de la mère de Philarète⁷ Brachamios.
- 4 À ce groupe, nous ajouterons des Géorgiens, tels les Pakourianoï ou les Apokapai pour deux raisons ; d'une part des mariages unissaient ces Géorgiens à des Arméniens, même non-Chalcédoniens⁸, et d'autre part l'administration ou la cour à Constantinople

confondaient volontiers les deux races. Ainsi Attaleiatès et Anne Comnène considèrent respectivement Pharesmanès Apokapès et Grégoire Pakourianos comme des Arméniens⁹.

- 5 Il nous faut manier nos sources avec la plus grande prudence. La critique des auteurs arméniens a déjà été effectuée par V. Arutjunova¹⁰. Elle a montré que leur crédibilité dépendait largement de l'époque à laquelle ils composèrent leurs ouvrages. En conséquence, on n'accordera pas le même crédit à Matthieu d'Édesse, qui écrit plus d'un demi-siècle après les événements rapportés, qu'à Aristakès de Lastivert, contemporain des faits. Ce dernier déplore les malheurs de l'Arménie, mais il n'en rend pas fondamentalement responsables les Byzantins, alors que Matthieu rédige à une date où les Byzantins et les Arméniens (de Cilicie) sont en conflit quasi permanent. Un certain nombre d'anecdotes rapportées par Matthieu, difficiles à placer chronologiquement et comportant des invraisemblances, sont donc, à nos yeux, suspectes, notamment le récit du massacre par Gagik d'Ani du métropolitain de Césarée et celui du comportement de Romain Diogènes à Sébastè.
- 6 Rappelons les faits : à une date qu'on s'accorde à placer en 1066, Gagik, l'ancien roi d'Ani, de retour d'une discussion théologique à Constantinople, vint loger chez Marc, métropolitain de Césarée ; la rumeur publique lui avait appris que ce dernier avait appelé par dérision son chien Armen et Gagik, furieux, fit dévorer, au cours d'un banquet, le métropolitain par son propre chien¹¹.
- 7 Il est tout d'abord curieux que le meurtre, dans de telles conditions, du métropolitain de rang le plus élevé de la hiérarchie ecclésiastique soit passé inaperçu des chroniqueurs grecs, si prompts à dénoncer le massacre d'hommes d'Église et peu suspects de passer sous silence les méfaits des Arméniens. Le nom du métropolitain, Marc, est insolite ; Marc est un prénom monastique et attesté seulement une fois pour un métropolitain, à Otrante, en terre latine ; de plus, si la date de 1066 est bien exacte, le métropolitain n'était sans doute pas présent à Césarée puisqu'il assistait à des synodes constantinopolitains le 26 avril 1066 et le 19 mars 1067 et ne revint sans doute pas dans sa métropole entre-temps. Enfin, toujours selon Matthieu d'Édesse, quatre ans plus tard, ce même Gagik d'Ani aurait aidé à modérer la colère de Romain Diogènes contre les Arméniens de Sébastè accusés d'avoir apporté leur concours aux Turcs lors du saccage de la ville. Il n'est guère crédible qu'un empereur, réputé hostile aux Arméniens, eût apprécié la présence d'un tel meurtrier parmi ses conseillers du moment¹². Enfin nous pensons que sous le même empereur ou son successeur, Gagik fut duc de Lykandos, promotion inconcevable pour le meurtrier d'un métropolitain¹³.
- 8 Le récit du sac de Sébastè, ville byzantine, par l'armée impériale sur l'ordre de l'empereur Romain n'est pas davantage recevable ; il vise seulement à souligner la prétendue impiété de l'empereur afin de justifier par avance la défaite de Mantzikert. Michel Attaleiatès, qui, grâce à son poste de juge aux armées, était présent aux conseils d'État-major et disposait donc d'une information de première main, ne connaît rien de tel ; pourtant, comme d'autres chroniqueurs grecs, il rend responsables des malheurs du temps les hérétiques arméniens et il aurait eu beau jeu de justifier le châtement des habitants de Sébastè par leur comportement coupable. Ainsi, deux anecdotes qui démontrent, aux yeux des historiens modernes, la haine des populations arméniennes contre les autorités byzantines et expliquent, au moins implicitement, l'aisance de la conquête turque, ne nous paraissent pas crédibles, ou à tout le moins impossibles à accepter sous leur forme rapportée dans Matthieu d'Édesse, pour la date à laquelle les événements sont censés s'être produits.

- 9 Au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, la société byzantine et singulièrement ses élites sont divisées. La compétition pour le pouvoir se joue entre plusieurs clans, regroupés entre 1068 et 1072 soit autour des Doukai, soit auprès des Diogénai. La lutte ne se résume point à une rivalité entre un parti militaire et un parti civil - mais ceci relève d'une autre question.
- 10 Les Arméniens ne sont pas non plus unanimes dans leur attitude à l'égard de l'Empire et se partagent en groupes distincts, Chalcédoniens et non-Chalcédoniens ; les premiers, auxquels on adjoint fréquemment des Géorgiens (Apokapès, Pakourianos), sont réputés fidèles serviteurs de l'Empire, et les derniers, ses adversaires. Or ceux qui refusent de reconnaître l'autorité de l'Église de Constantinople ne sont pas eux-mêmes unis ; G. Dédéyan, parmi d'autres, a bien montré les rivalités entre les Arzdrouni, Gagik d'Ani, Gagik de Kars et leurs partisans respectifs¹⁴. Voilà déjà l'indice que la seule distinction par la religion est insuffisante pour caractériser les factions arméniennes.
- 11 Nous reprenons les faits tenus pour assurés, en écartant une confusion préalable : elle concerne la situation des princes arméniens installés en diverses parties de l'Empire où, en échange de leurs territoires, ils recevaient du souverain des propriétés héréditaires. Toutefois, lorsqu'une source nous informe que tel ou tel a reçu Mélitène, Sébastè ou Tzamandos il n'en faut point déduire que le prince y exerçait une autorité officielle ; il touchait certains revenus fiscaux sur ces territoires et y possédait des propriétés, mais il n'est pas concevable que l'empereur ait offert des postes héréditaires de stratèges ou de ducs.
- 12 Constantin X, comme ses prédécesseurs, avait tenté de convertir les Arméniens, mais ne mena point de persécutions et traita généreusement, paraît-il, Gagik d'Ani¹⁵. Nous connaissons fort mal le personnel administratif de cet empereur ; en dépit du petit nombre des chefs militaires dont le nom nous est parvenu, on relève cependant plusieurs Arméno-Géorgiens : Apokapès fut duc du Paristrion, Pankratios, secondé par Grégoire Pakourianos, duc d'Ani, Bekhd, c'est-à-dire le vestis (?), Arménien par ailleurs inconnu, duc d'Antioche¹⁶.
- 13 Le règne de Diogénès introduisit des changements notables, mais le nouvel empereur conserva des officiers arméniens ou géorgiens nommés par Constantin X, comme Apokapès, et en promut de nouveaux qui vraisemblablement, eux aussi, servaient auparavant à des échelons inférieurs ; Philarète Brachamios devint ainsi stratège *autokratôr*, et Katchatour, duc d'Antioche¹⁷.
- 14 La question des rapports entre Romain IV et les Arméniens reste confuse¹⁸. Nous avons dit notre scepticisme à propos de la relation par Matthieu d'Édesse du séjour de Romain IV à Sébastè et de sa réaction au sac de Sébastè de 1059. Qu'au cours de cet événement, des éléments arméniens aient participé au pillage de la ville par les Turcs est possible, mais l'empereur ne manifestait point de méfiance à l'égard de l'infanterie arménienne de son armée. Ainsi il lui confia la forteresse de Manbidj-Hiérapolis capturée aux dépens des Arabes¹⁹. Il semble donc que l'emploi de soldats arméniens pour constituer en partie les garnisons relevant du duché d'Antioche, déjà attesté lors de la reconquête de ce territoire sur les Hamdanides, ait été encore de règle au temps de Romain IV. On notera que le duché fut un des territoires les mieux défendus vis-à-vis des Turcs et des Arabes, indice sérieux que les troupes arméniennes maintinrent leur attachement aux autorités locales. Elles constituèrent probablement une bonne partie des forces de Khatchatour qui se mirent au service de Romain IV détrôné et plus tard renforcèrent l'armée de Philarète.

- 15 L'infanterie arménienne se distingua à nouveau en 1071 par son allant qui permit à l'empereur de reprendre la forteresse de Mantzikert, à la veille de la fameuse bataille du même nom²⁰. Le jour de la bataille encore, elle aurait tenu bon face aux redoutables archers perses²¹. Toujours sous Romain IV, les Arméniens du Taurus avaient collaboré avec les autorités pour reprendre le butin fait par les Turcs à Iconion²². Notre principale source byzantine, Michel Attaleiatès, ne fait du reste aucune allusion à l'hostilité de l'empereur envers les Arméniens, même s'il note ses mesures de précautions à l'égard des soldats isolés, susceptibles d'être victimes de bandits arméniens²³.
- 16 Le règne de Michel VII est unanimement considéré comme une période de décadence accélérée de la puissance byzantine, en Orient notamment, déclin qui serait la conséquence immédiate de la défaite de Mantzikert²⁴. Si nous reprenons la chronologie du recul de l'administration impériale de ces régions, on constate qu'en 1078, lors de la chute de Michel VII, la frontière orientale est encore largement placée sous le contrôle d'officiers byzantins, dont certains, il est vrai, refusent de reconnaître l'autorité du *basileus* : le duché d'Antioche est commandé par Isaac Comnène, celui de Mésopotamie par Nicéphore Paléologue, Théodosiopolis relève de Grégoire Pakourianos ; Trébizonde et la Chaldée, un temps perdues, furent récupérées sur les Turcs par Gabras, officier byzantin, peut-être dissident à cette date. Une partie du Taurus obéit à Philarète, rebelle à Michel VII, et Édesse s'est soumise à Basile Apokapès, allié de Philarète, mais jusqu'en 1077, la ville était administrée par le duc Léon Diabatènos²⁵. Une importante présence byzantine fut donc maintenue en Asie Mineure après 1072 ; la frontière était défendue, même si, par Sébastè, elle laissait s'infiltrer des bandes turques. A la fin du règne de Michel VII, la situation se détériorait, mais à coup sûr ce sont les guerres civiles des années 1078-1081 qui offrirent encore aux Turcs les meilleures occasions. Il faut donc reconnaître aux ministres de Michel VII le mérite d'une politique orientale puisque l'encadrement administratif resta efficace durant tout son règne.
- 17 La guerre civile de 1071-1072 et l'aveuglement de Diogénès dans des conditions équivalentes à un assassinat provoquèrent une scission très grave parmi les élites byzantines et en conséquence parmi le personnel arménogéorgien qui servait l'Empire. Certains refusèrent de reconnaître Michel VII et gardèrent leur fidélité à Romain Diogénès : Katchatour, duc d'Antioche, qui fut rapidement éliminé, Philarète Brachamios, Basile Apokapès. D'autres se rallièrent au nouveau régime, Nicéphore Basilakios, Grégoire Pakourianos qui avait déjà été distingué par Constantin, père de Michel Doukas, et dont il n'est pas assuré qu'il ait servi Diogénès, du moins à un niveau élevé.
- 18 Si Michel VII n'était peut-être pas le fin gouvernant décrit par Psellos, ses conseillers étaient au fait de la situation en Orient : le César Jean Doukas avait été catépan d'Édesse et un proche parent de son épouse, un Pégonitès, avait occupé le même poste²⁶ ; Nicéphoritzès avait à deux reprises commandé à Antioche²⁷. Pour combattre Philarète et ses lieutenants, ils s'adressèrent à des non-Chalcédoniens, en faisant peut-être appel même aux anciens princes arméniens, du moins à Gagik d'Ani, en dépit de leur prestige personnel et de la présence d'une milice privée à leur service qui aurait pu les rendre trop puissants. Nous connaissons en effet le sceau bien conservé de Kakikios Aniôtès, protoproèdre, *épi tou koitônos*, grand comte de l'étable et grand duc du Charsianon²⁸. L'attribution de ce plomb à l'ancien maître d'Ani ne fait guère de doute²⁹, mais sa datation précise est délicate. Le titre de protoproèdre n'est pas donné aux stratèges ou aux ducs avant le règne de Michel VII³⁰. Gagik commandait donc probablement à Césarée sous cet empereur. Toutefois une date plus haute ne peut pas être absolument exclue, car Gagik,

en tant qu'ancien roi indépendant pouvait avoir obtenu en compensation de la perte de ses territoires une dignité exceptionnellement élevée. La seule vraie anomalie de sa titulature est constituée par le qualificatif de « grand », inusité pour un comte de l'étable et pour un duc de thème. Il faut peut-être y voir une concession au prestige du prince arménien.

- 19 Les dirigeants byzantins se tournèrent principalement vers les Bahlavouni, famille de haute lignée, et leurs alliés. Ils n'innovaient point, puisque Grégoire Magistros³¹ (Bahlavouni), avait jadis fidèlement servi Constantin Monomaque. Ce ne fut pas l'unique cas où Michel VII employa des familles déjà appréciées sous Monomaque.
- 20 Il semble que les Bahlavouni aient assumé à Byzance le patronyme d'Arsakidès comme l'atteste le sceau, conservé dans la collection de Dumbarton Oaks, de Grégoire Arsakidès, magistre, *épi tou koitônos*, duc du Vaspourakan et du Tarôn³² qui doit être identifié à Grégoire Magistros. L'oncle de ce dernier, Apelgaripès (Apłlarib), servit l'Empire à une date voisine, donc probablement sous Monomaque, car un sceau de la collection Zacos nous fait connaître Apelgaripès Arsakidès, patrice-*anthypatos*, vestès, stratège de Séleucie³³. Une branche des Bahlavouni vécut en territoire byzantin après la chute de l'Asie Mineure puisque nous sont connus plusieurs sceaux de la fin du XI^e et du XII^e siècle au nom d'Arsakidès, portant des prénoms grecs ou sous forme hellénisée (Constantin, Grégoire)³⁴. La plus intéressante de ces pièces, frappée par un Arsakidès-Pakourianos, protocuropalate, atteste l'union de deux familles orientales au service de l'Empire³⁵.
- 21 Vasak, un des fils de Grégoire Magistros fut nommé duc d'Antioche ou plus vraisemblablement investi d'un commandement temporaire par Isaac Comnène, le duc sortant, que Vasak seconda sans doute auparavant³⁶ ; le gendre de Grégoire, Tornikios, maître du Sassoun, s'opposa aussi aux entreprises de Philarète³⁷. Matthieu d'Édesse emploie, pour décrire la situation de Tornikios, un terme que Dulaurier traduit par « seigneur », mais nous savons que le Sassoun était bien une stratégie, comme le prouve le sceau de Bèken, patrice, *anthypatos*, stratège du Sassoun³⁸. D'après les dignités qui lui furent octroyées et qui conviennent pour un tel poste entre les règnes de Monomaque et de Michel VII, Vigen, encore un Oriental, Arménien ou Géorgien, fut donc stratège vers 1050-1070, avant Tornikios. Ce dernier périt en quelque sorte en fidèle serviteur de l'empereur face au rebelle Philarète. Bien que le récit de Matthieu d'Édesse ne soit pas explicite, Vasak fut assassiné à Antioche, sans doute avec la complicité du même Philarète³⁹. Ces deux nominations rendent clairement compte du principe d'action de l'autorité byzantine : opposer à Philarète une famille profondément hostile⁴⁰, à titre personnel - pour des raisons qui d'ailleurs nous échappent - c'est-à-dire tirer profit des rivalités naturelles entre puissants locaux, comme elle l'aurait fait dans d'autres provinces de l'Empire⁴¹.
- 22 En dehors des Bahlavouni, l'administration impériale sous Michel VII, utilise les services d'un Ardzrouni, Apnelgaripès (Apłlarib, à distinguer de l'homonyme dont il vient d'être question), qui, selon un colophon, fut nommé stratège de Tarse en 1072⁴². Il est titré magistre sur plusieurs sceaux qui ne sont pas nécessairement contemporains de l'exercice de cette charge de stratège⁴³. Son père aurait déjà fait campagne auprès de Michel IV en Occident.
- 23 Voilà nos informations assurées concernant l'installation par les autorités impériales, sous Michel VII, d'Arméniens dans les thèmes frontaliers. En revanche demeurent beaucoup plus obscures les circonstances de l'arrivée de deux familles, illustres

ultérieurement en Petite-Arménie, celle d'Oschin, ancêtre des Héthoumides, et celle de Roupénès, à l'origine de la première dynastie arménienne de Cilicie. Les historiens arméniens (Vardan, Samuel d'Ani), ont tendance à reculer le plus haut possible l'installation des princes arméniens dans la contrée qu'ils allaient dominer. Oschin fuyant les Turcs se serait établi en 1073 dans le Taurus, prenant aux Sarrasins - comprendre les Turcs - la forteresse de Lampros⁴⁴. Ainsi présenté, le récit est inacceptable puisque les Turcs ne pouvaient être installés dans cette place-forte dès 1073. Deux hypothèses viennent à l'esprit : ou bien Oschin est effectivement arrivé en 1073 et il aurait alors reçu Lampron des autorités byzantines ; la proposition nous semble vraisemblable car c'est à cette occasion qu'il aurait épousé la fille d'Apnelgaripès de Tarse. Ou bien au contraire Oschin a réellement conquis la forteresse et il serait alors venu en Cilicie bien après 1073, à une époque où Philarète ne tenait plus cette province sous son contrôle.

- 24 Quant à Roupénès, il aurait été, selon Matthieu d'Édesse, officier de la garde de Gagik d'Ani et aurait, à la mort de son maître, conquis une partie du Taurus⁴⁵. Or la présence des Roupénès est attestée depuis un siècle dans l'Empire. Sous Basile II, un Roupénès obstrue le défilé des Thermopyles pour interdire aux Bulgares la route de l'Hellade⁴⁶. Un autre avait épousé la fille d'un Dermokaitès, donc issue d'une illustre famille orientale ; aussi en déduisons-nous la confession chalcédonienne de ce Roupénès, vers 1030⁴⁷. Le caractère arménien des Roupénides n'était point marqué, fût-ce par le choix des prénoms, Constantin, Léon ou Théodore⁴⁸, même si leur implantation en Cilicie, à la fin du XI^e siècle, les aura « réarménisés ». A nouveau deux hypothèses se présentent : ou bien Roupénès était effectivement du même parti que Gagik d'Ani, donc hostile à Philarète, et alors il fut envoyé en Cilicie sous Michel VII ; ou bien le rattachement à Gagik d'Ani eut pour seul objectif de légitimer les prétentions ultérieures des Roupénides à gouverner la Cilicie et Roupénès pouvait parfaitement être un des lieutenants de Philarète qui comptait dans son armée de nombreux officiers de diverses origines ethniques, mais anciens cadres réguliers de l'armée byzantine ; Michel le Syrien lie l'arrivée de Roupénès à l'occupation de la Cilicie par Philarète. Dans l'une ou l'autre de nos deux hypothèses, les Roupénides tirent leur légitimité du pouvoir byzantin, fait inacceptable pour leurs descendants qui combattirent l'Empire tout au long du XII^e siècle et donc passé sous silence par les historiens arméniens du XII^e siècle et de la période postérieure.
- 25 La politique de Michel VII et de ses conseillers dans le Taurus fut identique à celle poursuivie dans le reste de l'Empire : nommer des chefs fidèles, qui ne soient pas tentés de se rallier à l'empereur déchu, Romain Diogénès, et placer des autochtones à la tête des grands commandements. Ainsi Nicéphore Botaneiatès, un Phrygien, fut promu duc des Anatoliques et Nicéphore Bryennios, un éminent Macédonien, duc d'Occident ; le danger extérieur exigeait en effet la solidarité la plus étroite possible entre les chefs, leurs troupes et la province à défendre, condition de l'efficacité militaire. La religion des Arméniens employés ne fut pas un critère de rejet.
- 26 En 1078, la prise du pouvoir par Botaneiatès provoqua, selon l'habitude en de telles circonstances, un nouveau changement du personnel dirigeant des provinces. En Orient, Botaneiatès voulut s'appuyer sur les adversaires des dirigeants de la veille ; il se tourna tout naturellement vers Philarète Brachamios et Basile Apokapès ; Botaneiatès connaissait personnellement ce dernier aux côtés duquel il avait combattu sur la frontière danubienne⁴⁹. Peu de temps après l'avènement de Botaneiatès, la situation en Orient s'établit officiellement ainsi : Philarète, nommé duc d'Antioche, fut promu domestique des Scholes d'Orient avec la dignité de curopalate puis protocuropalate ;

Basile Apokapès devint duc d'Édesse et proèdre (?), Théodore (?), fils d'Hétoum, duc de Mélitène, les frères Mandalès, stratèges (?) de Kizystra, tous officiers byzantins⁵⁰. Or d'autres militaires manifestement étaient grecs, tel Palatianos, cité par Michel le Syrien⁵¹, ou cet (ancien ?) parakoimomène que Philarète nomma duc d'Édesse en 1086, lorsqu'il se rendit auprès de Malik-shah. Apnelgaripès, le maître de Tarse, serait cependant resté en place, si toutefois la chronologie de Matthieu est exacte, puisque Gagik d'Ani, son beau-père, aurait été tué en 1079-1080 par les frères Mandalès⁵² alors qu'il revenait de Tarse où il avait réglé une querelle avec son gendre.

- 27 À l'avènement d'Alexis Comnène, nous aurions dû assister de nouveau à un changement du personnel dirigeant en Orient ; or Philarète et ses lieutenants restèrent en place, certes en raison de l'impuissance progressive de l'Empire dans ces régions, mais aussi parce que le nouvel empereur accorda la priorité au danger normand. Il n'avait sans doute plus la faculté de décider des nominations et n'avait pas non plus de raison de s'opposer à Philarète puisqu'il ne pouvait fournir d'armée de relève ; il ne nomma pas d'autre domestique des Scholes d'Orient, reconnaissant la validité du titre de Philarète. Toutefois le contact avec l'Orient n'était point coupé puisque Philarète, Gabriel et Basile progressèrent ultérieurement en dignité, le premier devenant sébastè, puis protosébastè⁵³, le second protocuropalate, puis protonobélissime, le dernier, sébastè⁵⁴, dignités qu'ils n'avaient pu obtenir avant 1081⁵⁵. Peut-être Alexis reçut-il quelques renforts provenant de la région lorsqu'il constitua son armée contre Guiscard. Il écrivit, selon Anne Comnène, aux officiers grecs d'Asie Mineure qui résistaient aux Turcs pour qu'ils lui envoient des troupes⁵⁶ ; elle ne cite point cependant de chefs arméniens. Or l'un d'eux, Aspiétès, s'illustra à la bataille de Dyrrachion, en octobre 1081⁵⁷, et un autre, Ariébès, défendit Achrida, en 1082, contre Bohémond⁵⁸. Ces Arméniens avaient-ils répondu à l'appel d'Alexis, indice du maintien d'une influence certaine, ou bien étaient-ils depuis plus longtemps présents à Constantinople ?
- 28 De l'observation de la politique byzantine vis-à-vis des Arméniens qui servaient en Orient se dégagent trois enseignements principaux. Le facteur religieux n'est pas prédominant dans le choix des chefs de l'armée ; les chroniqueurs byzantins ne se soucient pas de ce critère lorsqu'ils présentent des Arméniens pourvus d'un commandement. Du reste, les empereurs firent appel à des Turcs musulmans ou à des Petchénègues païens contre leurs compatriotes chrétiens, Roussel de Bailleul ou Nicéphore Bryennios. La seule mesure de précaution consista à donner des responsabilités limitées aux anciens rois, mais ce fut une mesure politique du même ordre que le soin pris à ne pas nommer les descendants des maîtres de la Bulgarie dans les thèmes bulgares.
- 29 Inversement rien ne prouve que les Arméniens, dans leur ensemble, aient rejeté la domination byzantine ; au contraire tous les chefs qui acquirent progressivement leur indépendance s'efforcèrent de fonder leur légitimité sur l'autorité que leur avait conférée Byzance⁵⁹. Même après 1081, alors que l'Empire s'affaiblissait sensiblement, les gouverneurs locaux continuèrent à rechercher les titres auliques les plus élevés pour asseoir leur pouvoir. Ces remarques ne signifient pas du tout qu'il faille nier l'acuité des différends religieux entre Chalcédoniens et non-Chalcédoniens, mais ils se situent dans un autre domaine⁶⁰.
- 30 Enfin on constate que l'Orient ne présente aucun caractère spécifique : le choix des fonctionnaires dépend, dans les provinces d'Orient comme dans le reste de l'Empire, du changement des équipes dirigeantes à Constantinople. Lorsque les empereurs évitaient de nommer à la tête des thèmes des indigènes, alors peu d'Arméno-Géorgiens étaient

recrutés à la frontière orientale ; quand cette politique était renversée en raison des exigences de l'efficacité militaire, sous Romain Diogénès ou Michel Doukas, ils assuraient des commandements dans cette zone sensible.

NOTES

1. K. YUZBASHIAN, L'administration byzantine en Arménie aux ^x^e-^x^e siècles, *REArm.* N. S. 10, 1973-1974, p. 139-183 ; V. A. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, *Les Arméno-Chalcédoniens*, Erévan 1980 (en russe), cité désormais ARUTJUNOVA, *Arméno-Chalcédoniens*.
2. N. ADONTZ, *Études Arméno-byzantines*, Lisbonne 1965.
3. P. CHARANIS, *The Armenians in the Byzantine Empire*, Lisbonne 1963.
4. A. KAZHDAN, *Armjane v sostave gospodstvjuščego klassa vizanlijskoj imperii v XI-XII vv.*, Erevan 1975.
5. Cf. *supra*, Isabelle BROUSSELLE, L'intégration des Arméniens dans l'aristocratie byzantine au ^{ix}^e siècle, p. 43.
6. J.-Cl. CHEYNET, J.-Fr. VANNIER, *Études prosopographiques*, Paris 1986, p. 57, cité désormais *Études prosopographiques*.
7. MATTHIEU D'ÉDESSE, traduction É. DULAURIER, Paris 1858, p. 173, cité désormais MATTHIEU D'ÉDESSE.
8. P. GAUTIER, Le typikon du sébaste Grégoire Pakourianos, *REB* 42, 1984, p. 125.
9. Michel ATTALEIATÈS, éd. Bonn, p. 116, cité désormais ATTALEIATÈS ; ANNE COMNÈNE, *L'Alexiade*, éd. B. LEIB, Paris 1967², I, p. 73, désormais *Alexiade*.
10. V. A. ARUTJUNOVA, Sur le problème des provinces byzantines orientales, *REArm.* N. S. 14, 1980, p. 157-159.
11. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 152-154
12. *Ibid.*, p. 166-167. En principe toute confusion entre Gagik d'Ani et Gagik de Kars est écartée, puisque Matthieu d'Édesse précise bien qu'il s'agit de Gagik, fils d'Asot, donc du prince d'Ani.
13. Cf. *infra* p. 72. Rappelons en outre que Skylitzès (p. 437) qualifie son comportement de pacifique et paisible (εἰρηνικὸς καὶ ἀτάραχος), dès lors qu'il fut établi en Cappadoce.
14. G. DÉDÉYAN, L'immigration arménienne en Cappadoce au ^{xi}^e siècle, *Byz.* 45, 1975, p. 100-101, cité désormais DÉDÉYAN, *Immigration*.
15. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 151 ; l'empereur combla de présents Gagik d'Ani, Adom, Abou çahl.
16. Apokapès : ATTALEIATÈS, p. 83, ZÔNARAS, éd. Bonn, p. 678, SKYLITZÈS CONTINUÉ, éd. TSOLAKIS, Thessalonique 1968, cité désormais SKYLITZÈS CONTINUÉ, p. 113 ; Pankratios et Pakourianos à Ani, ATTALEIATÈS, p. 81-82, SKYLITZÈS CONTINUÉ, p. 113, MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 123 ; Bekhd, MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 182. Il faut y ajouter cet išxan, frère de l'hérétique Vrvēf, célèbre pour sa bravoure, suffisamment connu et apprécié de l'empereur (Constantin X) pour qu'Élie, un juge grec, en tienne compte dans un conflit opposant Vrvēf à des évêques arméniens (ARISTAKÈS DE LASTIVERT, *Récit des malheurs de la nation arménienne*, traduction, introduction et commentaire par M. CANARD et H. K. YUSHBASHIAN, Bruxelles 1973, p. 119).
17. Philarète Brachamios, ATTALEIATÈS, p. 132, SKYLITZÈS CONTINUÉ, p. 136 ; Katchatour, ATTALEIATÈS, p. 137, SKYLITZÈS CONTINUÉ, p. 138 ; Basilakios, ATTALEIATÈS, p. 155, SKYLITZÈS CONTINUÉ, p. 146.
18. Diogénès, lorsqu'il était duc du Paradounabon en 1067, méditait de se rebeller, mais fut trahi par un Arménien de son État-major qui l'avait d'abord encouragé dans son projet (ATTALEIATÈS, p. 98).

19. ATTALEIATÈS, p. 116 ; au cours du siège de la forteresse, l'infanterie arménienne fut un temps au bord de la révolte, mais son comportement ne différait pas de celui des autres troupes « romaines ».
20. ATTALEIATÈS, p. 151. Cet héroïsme était d'autant plus méritoire que, selon Aristakès, les soldats n'appréciaient pas Romain IV ; il est vrai que ce témoignage a moins de valeur que d'habitude, car Aristakès précise (p. 124) qu'il ne fut pas témoin de l'événement.
21. ARISTAKÈS DE LASTIVERT, p. 126.
22. ATTALEIATÈS, p. 137. Le statut de ces troupes ne ressort pas clairement du texte d'Attaleiatès qui parle d'Arméniens habitant dans les passes de Séleucie. S'agit-il de soldats irréguliers ou plus probablement de soldats en garnison, car ils obéissent aux autorités militaires ?
23. ATTALEIATÈS, p. 135 ; il ne faut pas donner trop de valeur à cette information pour en déduire une dégradation des relations entre Byzantins et Arméniens, la zone frontalière a toujours été peu sûre et sujette au brigandage, notamment arménien ; voir à ce sujet pour le siècle précédent, G. DAGRON et H. MIHĂESCU, *Le traité sur la guérilla de l'empereur Nicéphore Phocas*, 1986, p. 274 et n. 48.
24. Parmi les derniers auteurs ayant adopté ce point de vue, DÉDÉYAN, *Immigration*, p. 116 ; C. FOSS, *The defense of Asia Minor against the Turks*, *Greek Orthodox Theological Review* 27, 1982, p. 148.
25. J. LAURENT (Des Grecs aux Croisés, Étude sur l'histoire d'Édesse entre 1071 et 1098, dans *Études d'histoire arménienne* - cité désormais *Histoire arménienne* -, Louvain 1971, p. 392-393) considère qu'Édesse n'accepta pas de reconnaître Michel VII comme l'empereur légitime et que son gouverneur Léon, frère de « Tavadanos » (c'est-à-dire de Diabatènos), dirigea la ville en toute indépendance ; or Léon Diabatènos est bien connu des sources byzantines. Il servit comme fonctionnaire sous Romain IV Diogénès et Nicéphore III Botaneiatès et ne fut pas du parti de Philarète qui le fit attaquer par son allié Apokapès. Il était apparenté aux Basila-kai et ne mourut point en 1077 comme l'écrit à tort J. Laurent, le confondant avec son *proximos* (MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 181). Rien ne permet donc d'affirmer que l'autorité de l'Empire ne s'exerçait plus sur Édesse avant 1077, même si son duc devait prendre des initiatives personnelles face aux Turcs.
26. ARUTJUNOVA, *Arméno-Chalcédoniens*, p. 141 (liste des gouverneurs d'Édesse).
27. V. LAURENT, La chronologie des gouverneurs d'Antioche sous la seconde domination byzantine, *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 38, 1962, p. 244-245.
28. Vente Sternberg XXV (novembre 1991), n° 504. Un premier commentaire (non encore publié) de ce sceau a été proposé par W. Seibt au XVIII^e Congrès Int. d'Études byzantines à Moscou, 1991.
29. Le sceau de sa fille, Marie fille d'Aniôtès, est aussi conservé (A. KAZHDAN, Deux corrections ou deux personnages inconnus de l'histoire arméno-byzantine, *Byz.* 42, 1972, p. 602).
30. Ainsi les cousins germains de Michel VII, Constantin et Andronic Doukas, domestique des Scholes en 1072, n'ont pas une dignité supérieure.
31. Sur Grégoire Magistros et sa famille, voir M. LEROY, Grégoire Magistros et les traductions arméniennes d'auteurs grecs, *Mélanges Capart, Annuaire de Philologie et d'Histoire Orientales* III, 1935, p. 263-294.
32. Sceau DO 55.1.2940 mentionné dans J.-Cl. CHEYNET, Cécile MORRISSON, W. SEIBT, *Sceaux byzantins de la collection Henri Seyrig*, Paris 1991, n° 40 cité désormais *Sceaux Seyrig*. D'après sa correspondance, Grégoire occupa les postes de duc du Tarôn, du Vaspourakan et de Mésopotamie (LEROY, cité note précédente, p. 272) ; le sceau ci-dessus confirme le commandement simultané des deux premiers duchés cités qui étaient voisins. Il n'est pas certain que Grégoire ait été en même temps à la tête de la Mésopotamie ; s'il en était ainsi, il aurait eu la responsabilité de tout le centre de la frontière orientale.
33. Sceau mentionné dans *Sceaux Seyrig*, n° 40.
34. Grégoire : V. LAURENT, *La collection Orghidan*, Paris 1952, n° 416, fin XI^e siècle ; V. S. SANDROVSKAJA (Popravki i dopolnenija k « katalogu molivdovulov » B. A. Pančenko, *VV* 38, 1977,

p. 109) qui édite une pièce identique pense qu'il s'agit de Grégoire Magistros ; or la datation de V. Laurent nous semble exacte et donc interdit cette identification ; Constantin Arsakidès (XII^e siècle) : sceaux inédits Fogg 1419 et Shaw 780.

35. Sceau inédit DO 58.106.3074. La publication des sceaux conservés à Dumbarton Oaks (DO) vient juste de commencer, mais ils restent en majeure partie inédits ; j'ai pu prendre connaissance de nombre d'entre eux d'après des reproductions photographiques communiquées par N. Oikonomidès que je remercie vivement.

36. Il y a deux raisons de penser que Vasak ne fut jamais officiellement duc d'Antioche : d'une part, la nomination au poste de duc relève exclusivement de la compétence impériale et non de celle d'un autre duc, fût-il son prédécesseur ; d'autre part, Botaneiatès, le nouvel empereur, à la recherche d'un accord avec Philarète, n'aurait pas nommé à ce poste un homme qui n'aurait pas eu son aval.

37. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 173.

38. V. S. SANDROVSKAJA, *Popravki* (cité *supra* n. 34), p. 115.

39. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 178-179 ; Vasak fut assassiné par un Romain du corps des « hastaires », puis Philarète fut appelé à Antioche par « la noblesse » de la ville, ce qui ressemble fort à la réalisation d'un complot. Que Philarète se soit ensuite débarrassé de ce corps de troupes, sous prétexte de venger Vasak, ne lève pas les soupçons qui pèsent sur lui. Il pouvait avoir de bonnes raisons d'éliminer des troupes qu'il jugeait trop hétérogènes par rapport aux siennes.

40. Vahram, autre fils de Grégoire Magistros, devenu le Catholicos Grégoire, refusa obstinément de s'établir sur le territoire contrôlé par Philarète (MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 176).

41. Citons l'exemple de la Macédoine où Michel VII tenta d'opposer à Nicéphore Bryennios révolté à Andrinople, un Tarchaneiotès issu, lui aussi, d'une puissante famille de la ville, traditionnellement rivale des Bryennioi.

42. Il s'agit d'un colophon de la vie de Narsès de Lampron (HOVSEP'AN, *Recueil de colophons VIII^e-XIII^e siècles*, Antélias 1951, col. 551 ; je dois ce renseignement à G. Dédéyan que je remercie vivement).

43. Le sceau de Apnelgaripès, magistre, a été publié par G. ZACOS, *Byzantine Lead Seals, compiled and edited by* J. NESBITT, vol. 2, Berne 1984, n° 362 et aussi dans *Sceaux Seyrig*, n° 40, avec les références à des sceaux conservés dans les musées de Tarse et d'Adana, villes où Apnelgaripès fut jadis actif.

44. Sur ce personnage, voir J. LAURENT, Arméniens de Cilicie ; Aspiétès, Oschin, Ursinus, *Mélanges Schlumberger*, 1924, p. 159-168, repris dans *Études arméniennes*, p. 51-60. Relevons une méprise de J. Laurent : contrairement à son assertion, l'*Alexiade* ne connaît qu'un Aspiétès et non deux et ce personnage semble être l'ancêtre de la lignée de ce nom qui s'illustre au XII^e siècle, car aucun Aspiétès n'est attesté avant 1081. Sur Lambron, voir en dernier lieu, Fr. HILD, H. HELLENKEMPER, *Kilikien und Isaurien* (Tabula Imperii Byzantini 5), Vienne 1990, p. 328.

45. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 216 (Constantin, fils de Roupen) ; MICHEL LE SYRIEN (*Chronique...*, trad. J-B. CHABOT, p. 187) mentionne juste les Benê Roupen « qui occupaient certains lieux dans la contrée de Cilicie ».

46. SKYLITZÈS, éd. THURN, p. 364.

47. *Peira*, JGR, éd. J. et P. ZÉPOS, Athènes 1931, ch. LXV, 5. La correction de Toupénès en Roupénès a été proposée par A. KAZHDAN, *Byz.* 42 (cité *supra* n. 29), p. 602.

48. Sur la généalogie des Roupénides, voir W. H. RUDT DE COLLEBERG, *The Rupenides, Héthumides and Lusignans*, Paris 1963, Tableau généalogique n° 1.

49. ATTALÉIATÈS, p. 83.

50. Sur Philarète, voir CHEYNET, *Études prosopographiques*, p. 69-70 ; sur un sceau inédit de Dumbarton Oaks (DO 58.106.4763), Basile Apokapès est duc d'Édesse et proèdre, mais le plomb pourrait dater de 1077, lorsqu'il prit Édesse au représentant officiel de l'administration byzantine ; le nom de Théodore est conjectural, nous avons par Michel le Syrien (p. 173-174) la liste des gouverneurs de Mélitène et nous avons arbitrairement retenu le premier d'entre eux,

mais ce pouvait être aussi Hareb ou Palatianos et même Gabriel qui était en place à la mort de Philarète. Les frères Mandalai tenaient la forteresse de Kizystra (MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 183) ; à cette date le seul titre qui convient au détenteur d'une importante place-forte est celui de stratège, fonction qu'avait donc probablement obtenue un des frères. On peut aussi envisager qu'ils aient été dans la forteresse familiale et qu'ils y soient restés bloqués par les incursions turques. Un Mandalès contemporain est connu comme stratège (Michel PSELLOS, *Epître sur la Chrysopée. Opuscules et extraits sur l'alchimie, la démonologie*. Publ. par J. BIDEZ, Bruxelles, 1928, p. 196, 210). Les frères Mandalès se prévalaient encore de leur qualité de « Romains » vis-à-vis de Thoros, leur parent (beau-frère ?) qui songeait à venger Gagik, et menaçaient de dénoncer son comportement à l'empereur (MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 278).

51. MICHEL LE SYRIEN, p. 174.

52. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 183-184.

53. Michel le Syrien est le seul à le mentionner comme sébaste (p. 173), information qui avait rencontré quelque scepticisme ; nous avons dit par ailleurs (*Études prosopographiques*, p. 70) que cette dignité nous semblait convenir au titulaire de la charge de domestique des Scholes sous Alexis Comnène. Un sceau de la collection Seyrig (n° 192) confirme indirectement cette titulature, car Philarète y est mentionné comme protosébaste, c'est-à-dire à un échelon supérieur qui suppose, en principe le passage par celui de sébaste.

54. Sceau inédit du musée d'Antioche n° 2349.

55. ZACOS-NESBITT, *Byzantine Lead Seals* (cité *supra* n. 43), sceau de Gabriel, émir, duc et protocuropalate (n° 464) ; l'introduction du titre d'émir nous paraît postérieure à la chute de Philarète, lorsque Gabriel, comme tous les détenteurs d'une quelconque autorité dans cette région dut reconnaître la souveraineté du sultan Malik Shah. Son sceau de duc et protonobélissime (n° 465), dignité supérieure à celle de protocuropalate, est donc postérieur au précédent. Sur l'éventualité d'une promotion de sébaste, cf. le commentaire de N. OIKONOMIDÈS (*A Collection of Dated Byzantine Lead Seals*, Washington D. C, 1986, p. 104). L'auteur doute que la mention de Gabriel, δουκὸς σεβαστοῦ, donnée par un colophon, puisse signifier que Gabriel était duc et sébaste. Toutefois, si on regarde la carrière de deux autres généraux parvenus à cette dignité, rien n'interdit de penser que Gabriel ait fini par devenir sébaste.

56. *Alexiade* I, p. 131.

57. *Ibid.* I, p. 161.

58. *Ibid.* II, p. 22.

59. Cf. dans le même volume, l'article de G. DÉDÉYAN, Les princes arméniens de l'Euphratèse et l'Empire byzantin (fin XI^e-milieu XII^e s.).

60. Quoiqu'il s'agisse de Jacobites et non d'Arméniens, la réflexion du patriarche jacobite auquel on demandait de renoncer à sa foi, distingue bien le politique du spirituel : « Nous sommes soumis aux ordres du saint empereur en toute chose, comme nous le devons ; mais nous ne changerons point notre confession. » (MICHEL LE SYRIEN, p. 142).

AUTEUR

JEAN-CLAUDE CHEYNET

CNRS-Paris